
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE								
Délibération n° 11	Conseil Municipal du Lundi 18 mars 2024							
Pôle Tourisme «Corderie»	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires							
Le Lundi Dix Huit Mars deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de La Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.								
<table border="1"> <tr> <td>Date de convocation : 05/03/2024</td> </tr> <tr> <td>Membres présents : 23</td> </tr> <tr> <td>Membres ayant donné pouvoir : 4</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) excusé(s) : 2</td> </tr> <tr> <td>Membre(s) non excusé(s) : 4</td> </tr> <tr> <td>Nombre de votants : 27</td> </tr> <tr> <td>Affiché le 21/03/2024</td> </tr> </table>	Date de convocation : 05/03/2024	Membres présents : 23	Membres ayant donné pouvoir : 4	Membre(s) excusé(s) : 2	Membre(s) non excusé(s) : 4	Nombre de votants : 27	Affiché le 21/03/2024	<p>Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Nathalie TILLIER, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Laurence PLAISANT, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Coralie PRUVOST, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. Conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Christelle BEURAIN à Madame Nathalie TILLIER, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Franck TINDILLIER, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRE et Monsieur Xavier BRASSART.</p> <p>Votants : 27</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE</p>
Date de convocation : 05/03/2024								
Membres présents : 23								
Membres ayant donné pouvoir : 4								
Membre(s) excusé(s) : 2								
Membre(s) non excusé(s) : 4								
Nombre de votants : 27								
Affiché le 21/03/2024								
Objet : Approbation des conditions générales de vente du service groupes de l'Office de tourisme – « Baie de Canche »								
Rapporteur : Monsieur le Maire								
Synthèse de la délibération :	Approbation des conditions générales de vente du bateau « Baie de Canche » à compter du 01/04/2024							

Considérant que le bateau est une structure publique qui propose des services à la vente ;

Considérant la nécessité de fixer des conditions de vente claires et précises selon les types de publics ;

Considérant l'avis favorable de la commission n°3 du 09 février 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les Conditions générales de vente du bateau « Baie de Canche » en annexe A1.

La délibération est adoptée par 27 voix pour.

Vu pour être affiché le 21 mars 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.